



L'INFO Semaine 9

Du 26 février au 3 mars 2024

Édito :

L'inscription dans la Constitution d'un Droit à l'avortement semble en cours. Mais ce Droit que vaut-il quand les hôpitaux et maternités ferment, que les habitantes sont des centaines de milliers sans médecine de proximité ? Cette disparition des Droit à la santé dont ceux liés à la maternité, la contraception, est organisée délibérément, dans le cadre d'une politique de santé qui est imposée, derrière les proclamations.

Nombre de nos comités sont engagés dans les manifestations autour du 8 Mars.

Les inégalités salariales et de carrières ne diminuent pas ou très peu. Les femmes perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes et à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %. Elles sont 58 % à être payées au SMIC et y restent plus longtemps. Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne sont que 39 % à occuper des emplois de cadre. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et mal rémunérés. L'index dit « Pénicaud » ne reflète pas la réalité des inégalités salariales que subissent les femmes.

Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80% des emplois à temps partiel et 95% des congés parentaux sont pris par les femmes. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Tout est à craindre concernant l'émancipation des femmes, lorsque le président parle de « réarmement démographique » alors que les conditions de travail et de vie des femmes sont l'impensé des politiques publiques. Il manque plus d'un million d'emplois dans les métiers du soin et du lien et plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Les discours masculinistes se renforcent dans la sphère publique, prônant un retour aux « vraies valeurs » et à un sexisme décomplexé. Le Haut Conseil à l'Égalité, dans son rapport annuel, fait le constat que le sexisme s'aggrave d'année en année.

Les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont très en deçà des besoins, 80 % des plaintes sont classées sans suite, et le gouvernement français refuse d'inclure la notion de consentement et le viol dans la directive européenne contre les violences faites aux femmes.

D'après le tract du comité de Ganges, Henri (sud Aveyron)

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 5**
- **Autres infos locales : pages 6 à 8**
- **Dossiers : pages 8 à 10**
- **Culture et santé : page 10**

L'écho des comités :

GANGES

LE 8 MARS À GANGES, ON ARRÊTE TOUT !

Malgré les effets d'annonces gouvernementales de faire de la cause des femmes la grande cause du quinquennat, les inégalités persistent dans le travail, dans les foyers, dans la société. Aussi, dans notre localité nous ne pouvons que constater que les promesses sur la réouverture de la maternité ne sont pas tenues. Nous devons nous en indigner !

Le 8 mars, toutes et tous en grève et en manifestation !

MANIFESTATION À GANGES LE 8 MARS

11H30 GRILLADE FÉMINISTE DEVANT LA CLINIQUE

12H30 MANIFESTATION

contact : collectif-maintiendelaternitedeganges@mailfence.com

COL. MAD <https://www.facebook.com/groups/865421121569262>

REMIREMONT

L'HÔPITAL DE REMIREMONT À DÉFENDRE ET À DÉVELOPPER !

Le 9 mars 2024 MOBILISATION POUR SON MAINTIEN !

Depuis le début de l'année 2024, cet hôpital est confronté à un dépeçage en règle qui remet en cause sa pérennité. Les urgences de nuit sont actuellement fermées, les services de néonatalogie, de pédiatrie et même la maternité sont menacés par le manque de spécialistes. Les directives de l'ARS ne vont pas dans le sens de son maintien.

MANIFESTATION le 9 mars 2024

à Remiremont à 10h, rendez-vous au Champ de Mars

Pour :

- Ø LA RÉOUVERTURE DES URGENCES La NUIT.
- Ø LE MAINTIEN DE LA NÉONATOLOGIE.
- Ø LE MAINTIEN DE LA MATERNITÉ Niveau 2.
- Ø LA FORMATION ET L'EMBAUCHE DE SOIGNANTS.

JUVISY- LONJUMEAU - ESSONNE

Le comité des défense des hôpitaux du Nord Essonne appelle à manifester

SAMEDI 9 MARS 2024

à LONGJUMEAU

Pour le MAINTIEN DES URGENCES, de la MATERNITE et des BLOCS OPERATOIRES

Rassemblement devant l'hôpital à 9h30

Vous trouverez le tract détaillant la situation sur notre site.

LETTRE OUVERTE A L'ARS

Madame, Monsieur,

Vous avez pris la décision de fermer le service des urgences de l'hôpital de Juvisy en juin 2024 au prétexte que le groupe Clariane (ex-Korian) ne construira pas dans les délais prévus le bâtiment qui aurait dû accueillir ce service.

Cette fermeture durera a minima jusqu'en 2026. Pendant celle-ci, qui prendra en charge les 570 000 habitants du Nord Essonne lors d'accidents, où iront se faire soigner ceux qui ne vivent pas à proximité de Saclay ?

Dans le communiqué de l'ARS du 12 janvier 2024, vous imaginez, pendant ces deux années de fermeture, des « solutions de prise en charge ». Il s'agirait d'un accueil de soins n'ouvrant que de 9h à 21h, avec maintien du dispositif du SMUR, mais sans prise en charge des pathologies aiguës. Les délais de prise en

charge des traumatisés et victimes d'AVC, de crises cardiaques... seront amplifiés, sans parler de la recherche de lit dans les autres services d'urgences de l'Essonne et du Val-de-marne qui sont déjà surchargés. De plus, l'ouverture du nouvel hôpital de Saclay, qui coïncide avec la fermeture des urgences à Juvisy, n'est nullement une offre de remplacement aux problèmes des Juvisiens et de la population alentour, comme nous le confirment les pompiers et les ambulanciers, catastrophés par la situation ainsi créée.

Cet accueil, cache-misère, ne peut remplacer un véritable service public d'urgences, ouvert 24h/24, avec son personnel qualifié, sa radiologie, son plateau chirurgical et ses lits sur place. Cette fausse solution manifeste votre mépris des réalités géographiques et des besoins réels de la population du territoire concerné, dont l'ARS a pourtant connaissance.

(...)

Comite Vigilance 70 - LURE

Ils nous disent que les restes à charge sont limités !!!

pas avec les "franchises" qui augmentent

pas avec les médicaments non remboursés

pas avec les déplacements multipliés des patients et de leurs proches

pas avec les dépassements d'honoraires qui se généralisent, sans compter ici ou là des dessous de table

pas toujours évitables et l'obligation de passer par le privé quand le public ferme ou s'étirole

pas avec les parkings à payer

pas avec les nuitées obligées quand les soins sont très éloignés du domicile

pas avec les forfaits aux urgences alors qu'elles sont de plus souvent fermées ou limitées, et obligatoire plus que jamais avec la désertification médicale

pas...

Tout le monde est concerné de plus en plus et c'est un axe primordial d'inquiétude pour les usagers, je pense que tous nos collectifs et comités y sont confrontés

Voir la pétition pour la gratuité dans les dossiers ou sur le site.

Le Compte-rendu du dernier CA est accessible sur le site.

L'Assemblée Générale ordinaire aura lieu

LE MERCREDI 20 MARS À 18 DANS LA SALLE 4 DE L'ESPACE DU SAPEUR À LURE

Cette AG est importante, pour faire le point après la grande mobilisation pour le Nouvel Élan pour nos Services Publics de mai 2023 à Lure et pour renouveler l'équipe d'animation : Michel va laisser sa place de président et Patrick celle de secrétaire, mais bien évidemment ils ne vont pas quitter l'association.

LUÇON

VIGILANCE À L'HÔPITAL DE LUÇON !

On continue, on ne lâche rien !

L'accès aux soins pour toutes et tous sur tout le territoire est un droit fondamental.

Restons mobilisés !

Dernier rendez-vous : VENDREDI 1^{er} MARS 2024 18H devant les Urgences ou sous le préau.

SARLAT

STOP AUX FRANCHISES MÉDICALES !

Le gouvernement nous annonçait une augmentation des restes à charge (franchise) à partir du 31 mars 2024. IL N'EN EST RIEN.

SUITE AU DÉCRET* DU 16 FEVRIER 2024, CERTAINES PARTICIPATIONS FORFAITAIRES SONT ENTRÉES EN VIGUEUR DES LE 18 FEVRIER 2024...

*consultations : 2€ de franchise au lieu de 1€

*actes paramédicaux :1€

*médicaments : 1€ par boîte au lieu de 0.50€

Faire payer davantage les médicaments : c'est culpabiliser ceux qui en ont le plus besoin c'est injuste et inacceptable pour les foyers les plus précaires.

Signez et continuer de faire signer la pétition

<https://chnq.it/74THkvSzzG>

DOURDAN

Des nouvelles du nouveau service privé de gynécologie installé à l'hôpital public de Dourdan par la mairie avec la bénédiction de la direction du CHSE :

- PointGyn a ouvert en janvier à la place du CPP (centre périnatal de proximité) transféré à l'étage dans un espace non adapté.

- Un seul gynécologue au lieu de plusieurs annoncés

- Consultation seulement 2 fois/semaine mardi et jeudi.

- Même pas la moitié de l'espace loué occupé et rénové alors que le CPP manque de place.

- Prix de la consultation environ 80€ pour ce type de cabinet privé.

Ce service privé s'adresse à quelle patientèle ?

SUD AVEYRON

Défendre notre hôpital

L'hôpital de Saint Affrique fonctionne, il permet chaque jour de répondre à des prises en charge de soins de proximité pour les habitant.e.s.

Les professionnels prennent des initiatives et s'engagent dans des projets pour développer de nouveaux services, demandent que l'Agence Régionale de Santé (ARS) cesse de saboter ce qui fonctionne et assume ses engagements.

Les habitant.e.s assistent stupéfiés à l'augmentation des "managers", aux valse de Directeurs et Directrices qui investissent les moyens dans de multiples réunions, la communication, créent des structures de gestion douteuses, alors que ce qu'il faut c'est des moyens et des professionnels de soins.

Notre avenir passe par des mobilisations.

Vous souhaitez y participer ?

Tous les samedis un rendez-vous d'information, de contact, de proposition est tenu devant l'hôpital de St Affrique. Venez y participer à 12H30 autour du partage d'un casse-croûte.

TONNEINS - 47

TELECONSULTATION ...Histoire vécue, désert médical en direct.

Mon médecin traitant est en congés. C'est bien son droit et son besoin vu comme elle travaille tant.

Je suis malade. J'essaie de me soigner ... ça empire ! Alors la chasse au médecin commence ! Doctolib, Maïia, téléphone... rien avant une semaine.

Allons pour une téléconsultation depuis le domicile. Je suis connecté avec la fibre depuis un mois ... ça devrait marcher. Doctolib, Maïia . Rien.

Alors ... recherche d'une borne de téléconsultation en pharmacie ! Trouvé ! À 25 km. J'ai une voiture et bien qu'un peu dans les « vaps » ... J'y vais . J'ai aussi une adresse mail, un smartphone, ma carte vitale et une carte bancaire. Youpi, me voilà connecté avec une jeune médecin en région parisienne. Consultation à distance . Prescription ... si ça va pas mieux faudra une consultation en présentiel. Et là ... ce sera le 15 et probablement les urgences.

À la fin de la consultation j'ai proposé à cette jeune médecin de venir en Lot et Garonne. Elle a ri et m'a répondu qu'elle était très bien à Paris .

Conclusion : la borne ... ça dépanne celles et ceux qui ont tout ce qu'il faut !!! Voiture, smarphone, adresse mail, carte bancaire !!! À mon avis , ça écarte 25% de la population ! Notre système de santé est bien malade !

DOLE

Notre bulletin ([sur le site](#)) avec un nouveau témoignage qui traduit le besoin d'un retour de la chirurgie d'urgence à Dole (Chirurgie conventionnelle). Car l'ambulatoire ne suffit pas !

Pour voir la vidéo de France 3 [En urgence vitale après 10h d'attente - 15 02 2024 \(youtube.com\)](#)

L'hôpital Pasteur organise des Portes Ouvertes, samedi 2 mars 2024 à destination du public qui pourra visiter ces nouveaux plateaux de chirurgie ambulatoire de 10H à 16H. Pour cela, il faut s'inscrire sur le site de l'hôpital à l'adresse suivante : visite-du-bloc@ch-dole.fr avant le 29 février. Si vous y allez, nous vous invitons vivement à ne pas hésiter à poser des questions.

Pour remplir notre questionnaire, voici le rappel du lien : <https://forms.office.com/r/Ntxj2MjmG1>

Merci de noter la date de notre Assemblée Générale du 19 Mars qui sera un moment fort de nos mobilisations. Et merci de votre soutien en renouvelant votre adhésion.

Autres infos locales :

SAINT DENIS

À l'occasion de la nouvelle enquête publique sur le projet de campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord porté par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et l'Université Paris Cité, la Ligue des droits de l'Homme, par la voix de sa section de Saint-Denis Plaine Commune, soutenue par celle de Paris 18ème, maintient ses réserves et sa grande inquiétude sur ce projet quant au droit fondamental de toutes et tous à l'accès à une offre de soins de qualité et de proximité.

Il est rappelé que ce projet impliquerait la fermeture des hôpitaux Bichat à Paris 18ème et Beaujon à Clichy et la construction d'un hôpital à Saint-Ouen, auquel serait adossé un campus universitaire.

Par jugement du 10 juillet 2023, le tribunal administratif de Montreuil a annulé la déclaration d'utilité publique du projet initial, au motif notamment que celui-ci qui « diminue l'offre de soins hospitaliers proposée à la population du bassin de patientèle concerné, tant en nombre de lits, y compris de maternité, que de places, sans prévoir ou justifier les complémentarités, les alternatives ou la diminution des besoins (...), porte atteinte au droit fondamental à la protection de la santé, garanti par le onzième alinéa du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et précisé par les articles L.1110-1 et suivants du code de la santé publique » et que « Par conséquent, eu égard au caractère essentiel que revêt la préservation de ce droit, s'agissant de la création d'un centre hospitalier et en dépit des atouts du projet (...), les inconvénients de l'opération projetée sont excessifs au regard de l'intérêt qu'elle présente. ».

(...) S'il est incontestable que les hôpitaux existants Bichat et Beaujon ne peuvent plus, à eux seuls, et en l'état, répondre aux besoins en soins du bassin de vie qui les entoure, leur démantèlement au profit d'un seul établissement, fût-il moderne, ne va pas dans le sens d'une garantie d'accès pour toutes et tous à une offre de soins de qualité et de proximité.

À l'inverse, le maintien et la réhabilitation des hôpitaux Bichat et Beaujon et la construction d'un nouvel hôpital de taille plus modeste que celui envisagé, à proximité, constitueraient des réponses plus adéquates aux insuffisances de l'offre de soins sur le secteur concerné.

[Totalité de la déclaration de la LDH St Denis sur notre site.](#)

TOULOUSE

Aux urgences psychiatriques de Toulouse, un suicide après dix jours sur un brancard

Devant l'unité de psychiatrie du CHU de Toulouse, le 24 février, où un patient atteint de troubles psychiques s'est suicidé sur un brancard, dix jours plus tôt. (Matthieu Rondel/AFP)

D'ordinaire, lorsqu'un fait divers survient dans le monde de la psychiatrie, c'est la plupart du temps l'histoire d'un malade qui agresse un soignant. Et c'est l'emballement assuré, médias comme politiques argumentant sur la dangerosité supposée des personnes schizophrènes. Là, cela fut presque l'inverse. Un homme est mort sur un brancard, aux urgences psychiatriques du CHU de Toulouse. Il s'est donné la mort. De lassitude. De trop attendre. «*Le 14 février, un patient concerné par un trouble bipolaire a mis fin à ses jours, après être resté dix jours sur un brancard de consultation, faute de places pour une hospitalisation*», a dénoncé, très en colère, Marie-Jeanne Richard, présidente de l'Union nationale des familles et amis de personnes malades ou handicapées psychiques (Unafam). «*Il était comme stocké là*», ont observé Isabelle, déléguée SUD, et Sébastien, CGT, dans [la Dépêche du Midi](#). «*Par manque de places, les patients restent ainsi aux urgences. Normalement, ils ne devraient rester là que quelques heures mais, le plus souvent, cela dure deux ou trois jours voire davantage.*»

PERPIGNAN

Perpignan - Fermeture des urgences de Saint-Pierre la nuit

À partir de ce jeudi 26 octobre 2023, le service des urgences de Saint-Pierre accueillera, la nuit, uniquement les patients souffrants de problèmes cardiaques ou nécessitant l'usage du caisson hyperbare. Tous les autres seront redirigés vers les urgences des autres cliniques privées du département ou de l'hôpital de Perpignan. Une conjoncture déjà connue par cet établissement de santé du 11 avril au 17 juillet dernier. Pascal Delubac, directeur territorial des cliniques privées du Groupe Elsan dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, décrypte la situation.

La clinique ne garde que ce qui est rentable ! commente le comité local...

CONVERGENCE SUD-04

le "Collectif Santé Haute Provence" à proposer la mise en place de ce qui est devenu la "Convergence Urgence Santé Sud 04" avec son objectif visant, grâce à une très large campagne d'information en direction des Populations et des Elu(e)s, à rassembler dans l'action et l'intervention tous les progressistes de notre Territoire Sud 04 (Citoyen-ne-s, Elu-e-s, Syndicats, Partis, Collectivités Territoriales, Parlementaires, Associations, Collectifs ...), afin de mettre un terme à :

- la dégradation systémique de notre accès à la Santé et aux Soins,
- la rupture de la Permanence de la continuité des soins,
- la désertification médicale avec 12.000 personnes sans médecin traitant sur notre seul Bassin de Santé du CH Manosque -119.000 habitants et 73 communes, dont 7 du Haut-Var (et 24.000 sur le 04),
- la mise en danger des Populations,
- la perte d'espérance de vie de 2 ans pour les Populations rurales (Etude publiée par l'Association des maires ruraux de France – AMRF - le 20 avril 2023)

Car même si les "officiels" tentent de nous faire croire qu'avec tous les "ersatz" mis en place: l'appel au 15, le transport en camions de Pompiers, en Samu, en Smur, les hélicos, ... tout est en ordre: C'EST FAUX car notre Système de Santé Public ainsi que le libéral, sont tellement déstructurés et désorganisés que les règles de la République en matière de Santé ne sont plus respectées.

Réunion de la "Convergence Urgence Santé Sud-04" Lundi 11 mars 2024 à 17h30

LES MURETS

Hôpital St Maurice, après des années d'une politique de fermeture de lits, de réduction budgétaire drastique entraînant la dégradation des soins autant que celle des lieux, la direction de l'hôpital (ensemble Paris Est Val de Marne) en collaboration avec l'ARS décide de céder plus de la moitié de l'hôpital au privé pour la modique somme de 0,86 € par mètre carré et par mois.

Ainsi, ce sont 26 000 m² de bâtiments datant du 19^{ème} siècle, classés au patrimoine national, qui seraient cédés. Ces lieux, construit à flanc de colline et historiquement pensés par le psychiatre humaniste Esquirol pour être des lieux de soins pour les personnes en souffrance psychique et/ou psychiatrique, seraient alors transformés pour des activités à usage lucratif sans aucun lien avec la santé (...)

https://www.change.org/p/contre-la-cession-de-l-h%C3%B4pital-esquirol-aux-promoteurs-immobiliers?cs=tk=AiAbf4B4mMhYNzv0zGUAAXicyyvNyQEABF8BvCxYajx0-r9j8cadf7YWcYQ%3D&utm_campaign=ed833ed2ced54f08ac19cdc4773a0327&utm_content=initial_v0_2_0&utm_medium=email&utm_source=recruit_sign_digest&utm_term=cs

Les urgences du centre hospitalier du Mans regorgent de patients relevant de la psychiatrie. Les personnels dénoncent la prise en charge indécente de ces patients et leurs conditions de travail. Ils seront en grève illimitée à compter de ce jeudi 29 février 2024.

<http://www.ouest-france.fr/sante/hopital/un-jeudi-noir-se-profile-aux-urgences-de-lhopital-du-mans-db336bd2-d489-11ee-8d5b-fea85cc09741>

Documents Juridiques ou utiles

URGENCES : POUR UNE COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE

<https://coordination-defense-sante.org/2024/02/une-commission-denquete-parlementaire-sur-les-services-urgences/>

GRATUITE DU DOSSIER MEDICAL

Un doc PDF diffusé à l'hôpital de Chateaudun à retrouver sur notre site.

FRACTURE SANITAIRE

[Carte interactive de la fracture sanitaire – UFC-Que Choisir](#)

NOUS AVONS AUSSI REÇU A LA COORD

GRATUITE DES PARKINGS !

[Une pétition](#)

Le financement de l'OMS

Françoise Bloch

socio-anthropologue CNRS retraitée

février 2024

Préambule :

Ce texte est un très court résumé et une réactualisation des investigations que j'ai menées depuis 2015 et de manière plus approfondie en 2021 pour la rédaction de « la collusion systémique des organisations et institutions internationales chargées de la santé mondiale » paru en oct. 2021.

Le cas spécifique de Genève »

1. Un second texte, « l'OMS et le Nouvel Ordre Mondial »², paru en fév. 2023, porte plus précisément sur les nouvelles prérogatives que l'OMS - et ses financeurs- veulent se voir attribuer. Pour un approfondissement, le lecteur pourra s'y référer.

Dans le 1er texte n'était pas seulement étudiée l'OMS mais, conjointement, deux autres organisations internationales chargées de la santé mondiale situées à Genève : l a GAVI, soit l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation et le Fonds Global, toutes deux créées par Bill Gates et financées en grande partie par lui mais qui sont plus opaques du point de vue de leur financement alors que l'OMS est contrainte, selon ses statuts, de rendre compte tous les ans lors de l'Assemblée mondiale de la santé, de l'utilisation de ses fonds et de leur provenance.

Ces trois organisations internationales sont imbriquées – et se concertent - comme l'est l'OMS avec l'OMC et l'OMPI, deux autres agences de l'ONU avec lesquelles elle collabore et qui « facilitent » les débouchés

économiques et commerciaux des contributeurs privés. Il était donc indispensable de les analyser toutes les trois pour comprendre à quelle collusion systémique nous étions confrontés.

Dans ce court résumé, je me centrerai sur le financement de l'OMS proprement dit pour les lecteurs qui l'ignorent.

Le Sénat va lancer une mission d'information sur la financiarisation de la santé

Les sénateurs de la commission des affaires sociales veulent étudier un processus à l'œuvre dans le domaine de la santé, celui de la montée en puissance d'acteurs financiers. Un rapport pour cerner le phénomène et y apporter des recommandations sera remis avant l'été.

<http://www.publicsenat.fr/actualites/sante/le-senat-va-lancer-une-mission-dinformation-sur-la-financiarisation-de-la-sante>

ACCUEIL PHYSIQUE DANS LES SERVICES PUBLICS

Jeudi 30 novembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi transpartisane en faveur de la réouverture des accueils physiques dans les services publics lors de la niche parlementaire du groupe LFI.

Par ce vote, s'est ouvert l'espoir d'améliorer significativement l'accès effectif aux droits de millions de nos concitoyennes et concitoyens pour qui la dématérialisation tous azimuts des démarches administratives représente un obstacle majeur.

La balle est désormais dans le camp des sénateurs et sénatrices à qui il revient la responsabilité d'inscrire ce texte à l'ordre du jour de leur assemblée et de le voter. Afin de les inviter à se saisir de cette importante question, nous vous proposons de rejoindre la plateforme

<https://rouvreznosservicespublics.fr/>

CONVERGENCE NATIONALE DES COLLECTIFS DE DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

La prochaine AG aura lieu le vendredi 15 et le samedi 16 mars à la Bourse du travail de Paris

1. Vendredi sera consacré à un débat "80ème anniversaire du CNR ; quelles réponses aujourd'hui pour nos services publics ? (flyer en pièce jointe)
2. Samedi matin : tables rondes: "Quelles campagnes convergentes pour reconquérir les services publics ? (École, Transport, Energie, Protection sociale, Logement
3. Possibilité de prendre son repas sur place
4. Samedi après midi : assemblée générale statutaire

<https://framaforms.org/participation-a-lassemblee-generale-de-la-convergence-nationale-des-collectifs-de-defense-et>

PRISON et SANTE

colloque organisé par le SNEPAP-FSU qui aura lieu le jeudi 21 mars 2024 au siège du SNUIPP-FSU, situé rue Cabanis à Paris.

Le colloque est gratuit et ouvert à la fois au grand public mais aussi aux professions de la justice, travailleurs sociaux, associations comme celle des visiteurs de prison, ONG etc..

AG2R Le leader français de la protection sociale menacé de privatisation

Mediapart

Le groupe paritaire AG2R La Mondiale, spécialiste de l'assurance et de la protection patrimoniale, connaît une crise interne sans précédent. Les syndicats s'opposent à un projet de privatisation dont le risque est de casser le système de retraite par répartition.

La direction s'entête.

Les portes claquent si fort que les bruits désormais s'entendent à l'extérieur. Dans l'univers d'ordinaire si feutré de la protection sociale, cela fait désordre. Mais en dépit des consignes de silence, voire des

pressions, impossible de masquer plus longtemps la situation : AG2R La Mondiale, « fleuron du paritarisme », est à la dérive. Tout le monde tangué : le groupe de prévoyance, sa direction, ses salarié·es, le Medef et les confédérations syndicales. « En temporisant, le Medef pensait gérer le dossier en douceur. Il a obtenu l'effet inverse. Nous sommes entrés en crise ouverte », analyse un connaisseur de l'histoire*. Depuis des mois, les quatre principales confédérations syndicales – CGT, CFDT, CFE- CGC et FO –, membres à part entière de la conduite du groupe de protection sociale, s'opposent aux projets de transformation juridique proposés par son directeur général Bruno Angles : un changement qui vise, selon elles, à organiser la privatisation rampante d'AG2R La Mondiale et la liquidation du paritarisme.

CULTURE

le film **AVERROÈS & ROSA PARKS** de **Nicolas Philibert**, qui sortira **au cinéma le 20 mars prochain.**

Deuxième volet du triptyque de Nicolas Philibert sur la psychiatrie, après SUR L'ADAMANT qui avait remporté l'Ours d'Or à la Berlinale l'année dernière, AVERROÈS & ROSA PARKS vient également d'être présenté à Berlin.

le synopsis :

Averroès et Rosa Parks : deux unités de l'hôpital Esquirol, qui relèvent - comme l'Adamant - du Pôle psychiatrique Paris-Centre. Des entretiens individuels aux réunions "soignants-soignés", le cinéaste s'attache à montrer une certaine psychiatrie qui s'efforce encore d'accueillir et de réhabiliter la parole des patients. Peu à peu, chacun d'eux entrouvre la porte de son univers. Dans un système de santé de plus en plus exsangue, comment réinscrire des êtres esseulés dans un monde partagé ?

bande- annonce ci-dessous :

[https://www.youtube.com/watch?](https://www.youtube.com/watch?v=QNFp3CyacWI&list=PL7C7DpZnZHNN640DmLioOiQcnB8p2kLqf&index=1&t=1s)

[v=QNFp3CyacWI&list=PL7C7DpZnZHNN640DmLioOiQcnB8p2kLqf&index=1&t=1s](https://www.youtube.com/watch?v=QNFp3CyacWI&list=PL7C7DpZnZHNN640DmLioOiQcnB8p2kLqf&index=1&t=1s)



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)
Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com
Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10
Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sfr.fr
Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87
Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante> X : @CoordNatcomiteH
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org